



COMITÉ D'ORGANISATION DES EXPOSITIONS DU TRAVAIL  
ET DU CONCOURS "UN DES MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE"

## COMITÉ D'ORGANISATION DES EXPOSITIONS DU TRAVAIL ET DU CONCOURS UN DES MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE (COET-MOF)

### RÉFÉRENTIEL DU CONCOURS DIPLOMANT « Un des Meilleurs Ouvriers de France »

<b>26<sup>e</sup> concours</b>  <b>2016 - 2018</b>	<b>Groupe XIII – Classe 2</b>  <b>GRAVURE ORNEMENTALE TAILLE DOUCE</b>	<b>L'œuvre – Les conditions à remplir</b> <b>Modalités de réalisation des épreuves</b> <b>RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES</b>
--	--	---

#### I - POURQUOI SE PRÉSENTER AU CONCOURS MOF ?

C'est avant tout la recherche d'une satisfaction personnelle – celle bien connue de tous les lauréats dans leur discipline. Mais c'est aussi, au travers de la réalisation d'une œuvre, la recherche de la reconnaissance des professionnels. C'est encore l'aboutissement de la recherche permanente de l'excellence dans son travail et le désir d'obtenir un diplôme officiel. Les titulaires du diplôme – et eux seuls – ont le droit d'utiliser le sigle « MOF » et le titre « Un des meilleurs ouvriers de France en Gravure ornementale en taille douce » dans l'exercice de leur profession, dans leurs activités professionnelles et sociales. Ils peuvent porter la médaille en bronze et arborer un col tricolore aux couleurs nationales.

Le diplôme est classé au niveau III dans la nomenclature des diplômes du Ministère de l'Éducation nationale. De ce fait, les titulaires peuvent faire valoir ce diplôme dans des circonstances professionnelles, dans la conduite d'apprentissage, d'enseignement et de formation. Reconnu pour leur haute compétence, ils participent à la promotion de leur métier.

#### II- QUI PEUT ÊTRE CANDIDAT ?

**Pour être admis à se présenter au concours « Un des Meilleurs Ouvriers de France », le candidat devra :**

- être âgé de plus de 23 ans à la date de clôture des inscriptions ;
- être en capacité de démontrer une maîtrise professionnelle dont les fondamentaux sont résumés dans le « Référentiel Métier » suivant.

#### **Le Référentiel Métier**

Le graveur en taille douce effectue dans le cadre habituel de son activité professionnelle, tous les travaux correspondant à la gravure en taille douce : c'est-à-dire, une taille manuelle aux outils de graveur, peu profonde.

Il doit être capable de procéder à tous les travaux préparatoires à la gravure sur le métal : le dessin, le report du dessin ou calque, le tracé du dessin sur le métal et la taille dans le métal. Il respecte le tracé, suivant les règles de l'art propres à la profession.

### III – QUELLES SONT LA NATURE ET LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ŒUVRE ?

Le candidat en gravure ornementale en taille douce doit exécuter avec une grande précision le dessin en respectant les côtes et les sujets demandés (hauteur des lettres, dimensions et thème...). Dans tous les cas, il est fait appel à la créativité et aux savoir-faire du candidat « un professionnel déjà très expérimenté ». Il s'agit de concevoir et de réaliser une œuvre conforme au descriptif, avec mise en œuvre des matériaux prescrits, présentant des difficultés techniques d'un haut niveau de complexité et de mettre en œuvre ces matériaux dans le respect des règles de l'art du métier de Graveur en taille douce, sans fioriture, mais avec un souci permanent de la qualité esthétique. Un dossier réalisé concomitamment par le candidat contient des dessins, croquis, méthodes de réalisation ; illustré de photos présentant les phases, il est un élément obligatoire support de l'évaluation finale

#### Quel est le périmètre des travaux servant de référence de niveau à l'épreuve finale ?

L'évaluation portera concrètement sur :

- tout ou partie d'un ouvrage qui réunit les techniques et compétences les plus complexes du métier de graveur en taille douce (traditionnelles et récentes ou innovantes) ;
- une réalisation qui met en évidence les capacités d'initiative, d'organisation et d'autonomie ;
- la démonstration de la parfaite maîtrise des règles de l'art et des savoir-faire du métier ;
- la mobilisation des compétences élargies du métier ;
- l'expression d'une esthétique personnelle et la mise en valeur de l'ouvrage réalisé ;
- des références à l'histoire de l'art, la connaissance des styles ;
- la valeur du témoignage culturel et technique de l'ouvrage.

#### Quelles sont les principales techniques qui seront évaluées ?

Les épreuves comprendront une illustration sur un thème à la main, à l'aide d'outils tels que : burins, échoppes, pointes, brunissoir et matoir.

Une ou plusieurs lignes de lettres composant un texte imposé dans des dimensions imposées. L'emploi de procédés mécaniques (machine), photographiques, chimiques et informatiques est interdit sous peine d'élimination

### IV – COMMENT SE DÉROULE L'EXAMEN ?

L'examen dénommé « Concours d'un des Meilleurs Ouvriers de France », permet de reconnaître l'excellence professionnelle concrétisée par l'attribution du **Diplôme d'État** « Un des Meilleurs Ouvriers de France », délivré par le ministère de l'Éducation nationale.

Le concours est confié à un jury, présidé par le président de la « Classe », qui exerce ses responsabilités sous l'égide du Comité d'Organisation des Expositions du Travail (COET-MOF). Il fait appel à des délégués départementaux et régionaux qui eux-mêmes s'appuient sur les institutions. Il est le garant de l'éthique propre à ce concours unique.

Le concours est défini par des conditions, des modalités et des référentiels dont le but est d'exiger le haut niveau de **l'excellence professionnelle du métier**.

#### Épreuve

Le candidat doit réaliser, seul, librement, sur son temps personnel, un ouvrage défini par le jury à partir d'éléments fournis, dessins et descriptifs des sujets demandés.

La durée d'exécution est laissée à l'appréciation du candidat, mais sera limitée par la date de remise des œuvres pour l'évaluation finale.

Une éventuelle visite sur place pourra être organisée par le jury afin de s'assurer des conditions matérielles de réalisation.

## V - COMMENT LE CANDIDAT PEUT-IL SE FAIRE ACCOMPAGNER ?

Le COET-MOF fait appel à ses délégués départementaux et régionaux dont l'une des missions est de suivre les candidats en leur apportant des conseils, le soutien et l'assistance en tant que de besoin.

## VI - QUI COMPOSE LE JURY ?

Voir le règlement général.

## VII – RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES

TÂCHES	COMPÉTENCES À ÉVALUER « Être capable de... »	CRITÈRES DE PERFORMANCES « On exige... »
<b>PRÉPARER LA RÉALISATION</b>	Décoder les opérations à réaliser. Interpréter les éléments permettant la réalisation du travail. Interpréter la commande. Composer graphiquement. Traduire graphiquement dans un style imposé. Traduire graphiquement dans un style personnel. Rassembler la documentation utile. Lister les éléments de recherche.	Interprétation pertinente. Documentation utile et nécessaire. Récapitulatif complet et clair.
<b>ORGANISER LE TRAVAIL</b>	Réunir et préparer son outillage. Organiser le poste de travail. Choisir les métaux. Rechercher les styles, polices, illustration etc. Diriger l'avancement du travail avec méthode. Dessiner sa maquette de préparation.	Outillage complet, adapté et affuté correctement. Métaux adaptés à l'effet recherché (coupe de joue, tailles croisées ou rangées). Qualité de la maquette.
<b>RÉALISER</b>	Reporter son dessin sur le métal à graver. Tracer ses alignements et repères. Exécuter la gravure <b>uniquement</b> à la main. Mettre en valeur la finition pour une présentation publique.	Résultat conforme à la demande. Aspect final harmonieux et propre. Originalité et qualité de la présentation de l'œuvre.
<b>ÉTABLIR UN DOSSIER</b>	Décrire tous les éléments qui ont permis d'aboutir à la conception du projet : <ul style="list-style-type: none"> <li>– analyses, recherches documentaires ;</li> <li>– relevés, croquis, plans d'exécution, épures ;</li> <li>– choix techniques.</li> </ul> Décrire et expliquer les étapes de la fabrication (photos).	Contenu et valeur technologique. Clarté des propos. Qualité de l'expression. Qualité graphique. Présentation globale. Ingéniosité et créativité.

## **VIII - PARTICIPER À DES MANIFESTATIONS RÉGIONALES ET/OU NATIONALES**

Ce sont des manifestations – grand public et de prestige – au cours de laquelle sont présentées les « œuvres » des nouveaux titulaires du diplôme pour promouvoir les métiers et le concours. Elles permettent de :

- promouvoir l'excellence au travers de la réussite des professionnels qui se sont engagés dans un cycle d'apprentissage, de formation ou de perfectionnement ;
- promouvoir la formation professionnelle initiale et continue qui contribue à la valorisation de l'excellence dans les métiers ;
- promouvoir des parcours de formation professionnelle au service des salariés, artisans et indépendants, pour leur permettre de se présenter aux épreuves de l'examen dénommé « Un des Meilleurs Ouvriers de France » ;
- présenter, en particulier, les travaux des nouveaux titulaires du diplôme d'État « Un des Meilleurs Ouvriers de France ».

## **IX - AUTRES INDICATIONS ET DISPOSITIONS PARTICULIÈRES**

L'ouvrage réalisé est appelé à être transporté pour la correction et pour l'exposition du travail. Le candidat devra prévoir un emballage pratique et solide avec indication d'ouverture afin de faire voyager sans risque de détérioration.

L'emballage doit être suffisamment robuste et accompagné d'une notice d'ouverture.